

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ISABELLE MALLET DIGNARD	Numéro de permis 2014607	Date d'inspection Le 25 août 2021	
Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie		Numéro de téléphone (506) 395-9840	
Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
36(6) Le lit portatif, le matelas de sieste ou le matelas d'un lit d'enfant ou d'un parc pour enfant est lavable et étanche ou est couvert d'une enveloppe étanche.	36(6)	03 sept. 2021	

Commentaires :

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance le ratio enfants-personnel est maintenu.
Les dossiers des membres du personnel sont complets.
Lors de ma surveillance j'ai constaté que plusieurs matelas ont besoin de réparation, je me suis assuré d'avoir une discussion avec l'exploitante.
Les jouets extérieur sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 25 août 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Isabelle Mallet-Dignard

Le 25 août 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date